

MUNICIPALITÉ DE CLORIDORME

Procès-verbal de la
séance ordinaire du conseil municipal de
Cloridorme tenue le 10 janvier 2011 à
19h30 à l'Hôtel de ville de Cloridorme.

SONT PRÉSENTS: MM: Raynald Dufresne
Jean Paul Huet
Jean Louis Clavet
Valère Huet
Steeve Roy

Mme Sonia Côté

ABSENT : Aucun

Était également présente Madame
Marie Dufresne, directrice générale.

Son honneur le maire, madame Jocelyne
Huet, constatant qu'il y avait quorum
déclare la séance ouverte.

4- ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Résolution #001-01-11

Ordre du jour

SUR LA PROPOSITION DE JEAN PAUL HUET
CONSEILLER, IL EST RÉSOLU QUE l'ordre du
jour tel que présenté soit et est
adopté.

- 9.15 Acte notarié
- 9.16 pro-maire
- 9.17 Proposition Altus Dorion
- 9.18 achat d'imperméable
- 9.19 emploi temporaire-terminé
- 9.20 TACIM

ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ

5- ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX DU MOIS

Résolution # 002-01-11

Approbation du procès-verbal de la
séance ordinaire du conseil municipal
tenue le 13 décembre 2010

Chaque membre du conseil ayant reçu le
procès-verbal de la séance ordinaire du
conseil municipal tenue le 13 décembre
10, au moins vingt-quatre heures avant
cette séance, la secrétaire est
dispensée d'en faire la lecture.

SUR LA PROPOSITION DE SONIA CÔTÉ
CONSEILLÈRE, IL EST RÉSOLU que le
procès-verbal de la séance ordinaire du
conseil municipal tenue le 13 décembre
2010 est approuvé tel que présenté.

ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ

Maire

Sec-très.

Résolution # 003-01-11

Approbation du procès-verbal de la
séance extraordinaire du conseil
municipal tenue le 17 décembre 2010

Chaque membre du conseil ayant reçu le procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil municipal tenue le 17 décembre 10, au moins vingt-quatre heures avant cette séance, la secrétaire est dispensée d'en faire la lecture.

SUR LA PROPOSITION DE RAYNALD DUFRESNE CONSEILLER, IL EST RÉSOLU que le procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil municipal tenue le 17 décembre 2010 est approuvé tel que présenté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

6- CORRESPONDANCE DU MOIS

- 6-1 MAMROT information équilibrage rôle
- 6-1 B-« « « info- projet de loi
- 6-2 MSP programme aide financière (2)
- 6-3 L-gouv. Distinctions honorifiques
- 6-4 Fédéral dommage aux infra.portuaires
- 6-5 FCM stimulation infra
- 6-6 MDDEP redistribution redevances
- 6-7 RECYQ-QC compensation collecte sélective
- 6-8 CSST nouvelles procédures
- 6-9 CRSBP livres en fête
- 6-10MMQ ristourne 2010
- 6-11 André Lemieux- données pour plan d'action
- 6-12 TDLG demande de rencontre
- 6-13 S.Beaudry doléance internet haute vitesse
- 6-14 Télus réponse à la pétition

Des photocopies de toute la correspondance ont été transmises aux membres du conseil, et la directrice générale, Marie Dufresne, en fait un résumé si nécessaire et si demandé par le conseil, et répond aux lettres selon les directives des membres du conseil.

7 - RAPPORT DU CONSEIL, EMPLOYÉS ET COMITÉS

Madame le maire demande aux conseillers de nous entretenir de leur dossier respectif.

8- ADOPTION DES COMPTES PAYÉS DU 1^{er} DÉCEMBRE AU 31 DÉCEMBRE 2010

Résolution # 004-01-11

SUR LA PROPOSITION DE JEAN LOUIS CLAVET CONSEILLER, IL EST RÉSOLU d'approuver les comptes du mois de décembre de la municipalité pour un montant de 118 576.84\$. Un listing des comptes a été remis à chacun des membres du conseil municipal.

La secrétaire fait lecture du sommaire pour le bénéfice de la salle.

ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ

Je soussignée, Marie Dufresne secrétaire-trésorière, certifie que la municipalité possède les fonds disponibles pour les dépenses du mois, dont copie fait partie intégrante du présent procès verbal. En foi de quoi je remets ce certificat de fonds de disponibilité.

=

Marie Dufresne, sec-trés.

Résolution # 005-01-11

ADOPTION DES COMPTES À PAYER

SUR LA PROPOSITION DE RAYNALD DUFRESNE CONSEILLER,
IL EST RÉSOLU le paiement des comptes suivants :

9 - RÉOLUTIONS ET RÈGLEMENTS

Résolution # 006-01-11

Déclaration de libération des lieux/MRN

SUR LA PROPOSITION DE JEAN PAUL HUET
CONSEILLER IL EST RÉSOLU :

QUE le conseil autorise sa directrice générale, madame Marie Dufresne à signer le formulaire de « déclaration de libération des lieux » pour un bail que la municipalité possédait au lac Blanchet.

Le conseil n'a plus l'utilité d'un tel emplacement situé dans le Canton Blanchet.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Résolution # 007-01-11

Offre de règlement du MTQ

SUR LA PROPOSITION DE RAYNALD DUFRESNE
CONSEILLER IL EST RÉSOLU :

QUE le conseil accepte l'offre présentée par le Ministère des Transports du Québec portant le # de référence : 6 2008-00047.

QUE le conseil autorise sa directrice générale, madame Marie Dufresne à signer tout document requis dans ce dossier.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Résolution # 008-01-11

Appui au CLD de l'Anse-à-Valleau

SUR LA PROPOSITION DE JEAN PAUL HUET
CONSEILLER IL EST RÉSOLU :

QUE le conseil municipal de Cloridorme
donne son appui au CLD de l'Anse-à-
Valleau dans ses demandes au ministère
des Transports du Québec afin d'obtenir
une autre analyse rigoureuse dans le
dossier de la halte routière du Grand
Étang.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Résolution # 009-01-11

Recensement/statistique Canada

SUR LA PROPOSITION DE JEAN PAUL HUET
CONSEILLER IL EST RÉSOLU :

QUE le conseil municipal de Cloridorme
appui la demande de Statistique Canada
et incitera ses citoyens à participer
aux enquêtes menées par eux.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Résolution # 010-01-11

Bris camion

SUR LA PROPOSITION DE JEAN LOUIS CLAVET
CONSEILLER IL EST RÉSOLU :

QUE le conseil accepte de payer le bris
survenu au camion d'un citoyen lors de
la cueillette des ordures ménagères. Le
montant de la réparation est évalué
à 472.37\$

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Résolution # 011-01-11

Assurances collectives/rajout

SUR LA PROPOSITION DE JEAN LOUIS CLAVET
CONSEILLER IL EST RÉSOLU :

QUE le conseil municipal accepte que
madame Léona Francoeur participe au
programme d'assurances collectives de
la municipalité.

QUE madame Marie Dufresne, directrice
générale fasse le suivi de ce dossier
et soit autorisée à signer tout
document nécessaire.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Résolution # 012-01-11

Engagement

SUR LA PROPOSITION DE JEAN PAUL HUET
CONSEILLER IL EST RÉSOLU :

QUE le conseil engage monsieur Camil Cloutier afin qu'il puisse se rendre admissible à l'assurance emploi, pour un total de 70 heures dont 40 sont déjà faites (autorisé par le conseil en décembre). Le taux horaire est de 10\$.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Résolution # 013-01-11

Acte notarié

SUR LA PROPOSITION DE RAYNALD DUFRESNE
CONSEILLER IL EST RÉSOLU :

QUE le conseil autorise son maire, madame Jocelyne Huet et sa directrice générale, madame Marie Dufresne à signer l'acte notarié (copie présenté au conseil) dans le quel comparassent HYDRO-QUÉBEC, TÉLUS ET LA POISSONNERIE DE CLORIDORME afin que la MUNICIPALITÉ DE CLORIDORME confirme ses droits quant à la servitude publiée sous le # 17 789 777.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Résolution # 014-01-11

Maire suppléant

SUR LA PROPOSITION DE VALÈRE HUET
CONSEILLER IL EST RÉSOLU :

QUE le conseil nomme madame Sonia Côté, maire-suppléant pour les prochains six mois.
Madame Côté accepte.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Résolution # 015-01-11

Achat d'imperméable

SUR LA PROPOSITION DE JEAN PAUL HUET
CONSEILLER IL EST RÉSOLU :

QUE le conseil procède à l'achat de trois imperméables au coût de 280\$ taxes incluses et que ces imperméables devront servir exclusivement à la sécurité civile et seront entreposés au bâtiment de la sécurité civile.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Résolution # 016-01-11

Demande d'emploi

CONSIDÉRANT QUE la municipalité reçoit régulièrement des demandes de citoyens désirant compléter les heures manquantes afin de se qualifier à l'Assurance emploi;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité n'est pas un centre d'emploi et ne tient pas non plus à créer des précédents;

POUR TOUS CES MOTIFS, IL EST PROPOSÉ PAR SONIA CÔTÉ CONSEILLÈRE ET IL EST RÉSOLU :

QUE le conseil municipal avise la population de Cloridorme qu'elle n'agira plus dans ces demandes et n'y répondra plus positivement dans l'avenir. Le tout se termine dès maintenant.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Résolution # 017-01-11

TACIM/ diagnostic organisationnel

SUR LA PROPOSITION DE JEAN PAUL HUET CONSEILLER IL EST RÉSOLU :

QUE le conseil de Cloridorme accepte l'offre de services présenté par Ressources humaines Lambert afin de régler le dossier du TACIM. Cette offre est au coût de 7 500\$ plus taxes réparties entre les trois municipalités.

Conditionnel cependant à l'acceptation des trois municipalités.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Maire

Sec-très.

AUTRES POINTS À L'ORDRE DU JOUR

9.14 achat de cellulaires : une vérification des meilleurs coûts et forfaits possible sera réalisée avant l'achat

9.17 Altus Dorion proposition : vérification également avant.

PÉRIODE DE QUESTIONS

Madame le maire invite les citoyens à la période de questions.

Advenant le froid est-ce que la municipalité ouvrira l'aréna. Trop tard

maintenant.

Et plusieurs interventions portant sur
Internet Haute vitesse et ses
problèmes.

Clôture de la séance

L'ordre du jour étant épuisé la séance
est levée à 20h10.

« Je, Jocelyne Huet maire, atteste que
la signature du présent procès-verbal
équivalut à la signature par moi de
toutes les résolutions qu'il contient au
sens de l'article 142 (2) du Code
municipal ».

Maire

Sec-trésorière